VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CURE ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 13/06/2012 19:08

bonjour, après 10 ans de consommation d alcool, et après avoir touché le fond professionnellement et au niveau de sa famille, mon mari a décide de suivre une cure pour se sevrer et se soigner. il est cadre supérieur avec toutes les contraintes liées à sa condition professionnelle et je souhaiterai l aider à trouver un centre dans laquelle il retrouverait des personnes de sa catégorie professionnelle. cela existe t il ? que pouvez-vous me conseiller ? merci d avance de votre aide

---

Mise en ligne le 15/06/2012

Bonjour,

Il n'existe pas de centres de soins qui regrouperaient les personnes en fonction de leur catégorie professionnelle.
Il existe 2 types de sevrage, l'un en ambulatoire, c'est à dire sous forme de suivi à travers des rendez vous réguliers, et l'autre à l'hôpital ou en clinique durant une quinzaine de jour.

Votre mari peut se rapprocher du centre de soins dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous afin qu'il puisse être informé et accompagné dans la mise en place de son sevrage. Il peut aussi nous contacter au 0800.23.13.13 pour évoquer sa situation, ainsi que pour obtenir une orientation en fonction de ses attentes. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 77- SITE DE MONTEREAU

5 rue Victor Hugo
Hôpital de Montereau
77130 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 32 12 15
Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-montereau/
Secrétariat : Mardi de 10h30 à 18h - Jeudi et vendredi de 9h30 à 17h00 (fermé les lundi et mercredi)
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée